

REPUBLIQUE DU DAHOMEY

--:--:--

RESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

--:--

SECRETARIAT GENERAL
DU GOUVERNEMENT

--:--

DECRET N° 243 / PR-SGG

ANNEE 1966

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

- VU la proclamation du 22 décembre 1965 ;
VU le Décret N°144/PR du 24 décembre 1965, portant formation du Gouvernement ;
VU le Décret N°139/PR du 16 mars 1966, fixant les rémunérations, les indemnités et les prestations en nature allouées au Président de la République, au Président de la Cour Suprême, aux Membres du Gouvernement, aux membres des cabinets présidentiel et ministériels, au Secrétaire Général et au Secrétaire Général-Adjoint du Gouvernement ;
VU le Décret N°41/PC-SGG du 16 avril 1964, fixant la liste des emplois ou charges pour lesquels la nomination est laissée à la discrétion du Gouvernement ;
VU les nécessités de service ;
Sur proposition du Ministre des Finances et des Affaires Economiques,

D E C R E T E :

Article 1er - Mr. **Tony GUY** Administrateur, est nommé Conseiller Technicien au Ministère des Finances et des Affaires Economiques.

Article 2 - Le présent décret qui aura effet à compter de la date de prise de service de l'intéressé, sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.-

Fait à COTONOU, le 17 JUIN 1966

par le Président de la République,

le Ministre des Finances et des
Affaires Economiques,



Général Christophe SOGLO

Nicéphore SOGLO

Ampliations :

PR 4 - MFAE 4 - Ministères 10 - SGG 4
DGF-DB-CF-DC-DI-Solde 6 - Trésor 4 -
IAA 2 - Intéressé 1 - Gde.Chanc. 1 -
Dtion. Douanes 2 - JORD 1.